

# La science de la durabilité à l'épreuve des sciences

Anne-Gaëlle Beurier, UMR CREDA, Université Sorbonne Nouvelle et UMR LPED, Aix-Marseille Université

20 décembre 2022



## Mise en contexte

Les préoccupations environnementales génèrent de fortes attentes et prises de position vis-à-vis des scientifiques. La science de la durabilité concentre à ce titre les promesses d'une science qui documente, fait face et répond aux crises écologiques. Elle s'appuie sur une recherche interdisciplinaire, centrée sur la résolution des problématiques socio-environnementales plutôt que sur les dynamiques propres au monde académique, et co-construite avec les parties prenantes de ces problématiques. A ceux qui n'en seraient pas convaincus, les dispositifs d'encadrement de la recherche se chargent aujourd'hui d'en rappeler périodiquement l'intérêt. Pourtant, ces nouvelles attentes ne sont pas toujours compatibles avec les normes professionnelles propres aux différents domaines scientifiques. Cette science étant en cours d'institutionnalisation, il importe d'explorer les difficultés et limites que ces nouvelles pratiques et positionnements de recherche induisent chez les scientifiques de tous horizons.

## *La science de la durabilité face aux normes institutionnelles et organisationnelles de la recherche*

La science de la durabilité fait partie de ces nouveaux cadrages qui bousculent les pratiques et normes professionnelles des chercheur.e.s. D'un côté, son institutionnalisation offre des marges de manœuvre aux scientifiques dans leurs manières de faire de la science, une respiration, une légitimation des pratiques jusque-là marginales et pourtant jugées nécessaires à la prise en charge des problématiques socio-environnementales. En cela, les postes de chercheurs en science de la durabilité ouverts depuis 2020 à l'IRD ont permis à plusieurs candidat.e.s au profil original de trouver leur place au sein du monde académique professionnel. Cependant, ce bouleversement des attentes vis-à-vis des pratiques scientifiques intervient dans un contexte de déplacement des normes avec lesquelles doivent composer les chercheur.e.s et qui réduisent l'autonomie nécessaire à la pratique d'une science engagée pour la résolution de ces problèmes. Il s'agit principalement des injonctions à « l'excellence scientifique » et à la « pertinence des recherches » pour l'innovation et l'impact social. Les chercheur.e.s témoignent que la première exacerbe les logiques de compétition, d'individuation, de spécialisation et de hiérarchisation des approches disciplinaires au sein de l'espace académique. Elle complexifie ainsi la coopération entre chercheurs, et entre institutions scientifiques, chacune essayant dans cette grande course de se démarquer des autres. La seconde sommation semble plus en adéquation avec la démarche portée par la science de la durabilité, mais certain.e.s scientifiques regrettent une standardisation et normalisation croissante de ce qui est entendu comme « pertinence » sociale par les institutions scientifiques. Or, les relations sciences-société varient en fonction des horizons disciplinaires, des positions institutionnelles, des cultures épistémiques et de l'antériorité des pratiques de co-construction des recherches. Ainsi, les praticien.ne.s d'une science orientée vers la résolution de problématiques socio-environnementales, pratiques souvent développées dans le temps long et aux marges de leur discipline et tutelles, voient s'imposer, avec cette institutionnalisation, des normes dans lesquelles ils et elles ne se reconnaissent pas forcément. Ces tensions s'expriment avec une plus grande acuité pour les jeunes chercheur.e.s et les ressortissant.e.s des sciences humaines et sociales (SHS), qu'il importe pourtant de mobiliser autour de la science de la durabilité.

## *Science de la durabilité et jeunes chercheurs*

Il est généralement admis que les jeunes scientifiques seraient plus à même de mettre en oeuvre des formes de recherche sur lesquelles s'appuient la science de la durabilité. En témoigne le récent appel des jeunes chercheur.e.s de l'École Nationale Supérieure à "revoir nos priorités dans le choix de nos sujets de recherche, en alignant notre pratique scientifique sur les enjeux impérieux de ce siècle" (Fig. 1). Ces jeunes, davantage formé.e.s à l'interdisciplinarité que leurs ainé.e.s, seraient plus préoccupé.e.s par la crise écologique avec laquelle ils et elles ont grandi. Leur statut de nouvel entrant dans la profession académique les préserverait en partie d'un habitus universitaire tendant à favoriser la distinction entre "savants" et "politique", faisant de la neutralité scientifique un pilier axiologique frileux à l'engagement. Mais s'intéresser à l'insertion professionnelle de ces jeunes montre que leur aisance avec les nouvelles attentes vis-à-vis des scientifiques est nettement moins évidente. Ils sont en effet plus soumis.e.s à la précarité induite

par la contractualisation des activités de recherche, qui complexifie leur insertion dans la durée sur un lieu de travail ou un terrain de recherche, nécessaire au développement des approches de la science de la durabilité. Les critères de recrutement actuels, variables selon les institutions et les disciplines, restent principalement adossés à un positionnement académique disciplinaire et à l'excellence de leurs publications scientifiques. L'investissement qu'implique le travail interdisciplinaire ainsi que la co-construction multi-acteurs autour d'une problématique socio-environnementale requièrent diverses compétences venant s'additionner à celles qu'il faut déjà assimiler pour devenir un scientifique professionnel. Aussi sont-elles encore difficiles à conjuguer, à penser et à pratiquer dans la temporalité des cadres de la recherche institutionnalisée et il reste coûteux de s'y investir pour les jeunes en quête de légitimité académique.



Figure 1 : Tribune signée par des jeunes chercheurs des Ecoles Normales Supérieures et relayée dans le Monde du 11 mai 2022.

### Science de la durabilité et pluralisme épistémologique

Les promoteurs de la science de la durabilité s'inquiètent du manque d'intérêt de certain.e.s ressortissant.e.s des SHS pour cette science. Parmi ceux et celles qui s'y investissent, il est intéressant d'observer nombre d'anciens ressortissant.e.s des sciences de la vie de la Terre en reconversion vers les « humanités ». Les raisons de cette mise à distance, complexes, dépendent pour partie de la normativité de certaines pratiques de recherche véhiculées par le processus d'institutionnalisation de la science de la durabilité. Par exemple, se positionner sur un poste ou un projet dans ce domaine impose à certaines disciplines des SHS des formes d'évaluation de leur recherche et des méthodes de co-construction avec les partenaires non académiques, plus standardisées que celles auxquelles ils et elles sont habitué.e.s. Or, cette standardisation de l'évaluation de leur science limite leurs possibilités d'expérimentation de formes de recherche plus à même de répondre à certaines de leurs pratiques scientifiques et engagements. Ce malaise est particulièrement vif parmi celles et ceux participant aux courants de recherche travaillant à la compréhension des rapports de classes ou de toute autre forme de domination au sein de l'espace social. Ces dernier.e.s perçoivent les sciences de la durabilité avec méfiance, du fait de la notion de développement durable qui leur est associée et qui contribue à une rectification des systèmes d'exploitation tel que le capitalisme. Dès lors, la co-construction des recherches ne devrait pas constituer une caractéristique ontologique de la science de la durabilité, mais toujours faire l'objet d'une réflexion *sui generis* sur le type d'acteurs avec qui s'associer et les formes de politisation qui en découle.

### À retenir

L'essor de la science de la durabilité en France, en tant que courant scientifique encore à construire, constitue une fenêtre idéale et nécessaire pour réfléchir à nos positionnements et pratiques scientifiques face aux crises socio-écologiques. Les formes de recherche sur lesquelles elle s'appuie viennent bouleverser les normes organisationnelles et institutionnelles propres au champ académique. Puisqu'elle est encore en cours d'institutionnalisation, il importe d'enquêter sur les contraintes académiques qu'elle déplace dans les différents domaines scientifiques, afin qu'elle ne devienne pas vectrice de nouvelles formes de normativités, hiérarchisations disciplinaires et statutaires.

Contact : [anne-gaelle.beurier@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:anne-gaelle.beurier@sorbonne-nouvelle.fr)

Pour aller plus loin : Beurier, A.-G. (2022), La « recherche collaborative » en environnement : des pratiques innovantes aux dynamiques normatives », *Émulations: Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*.